

Lettre d'information - Juillet 2024

Bonjour à toutes et tous !

Un an après la reconnaissance officielle de la CPTS Ile et Flûme commune CPTS active, les membres de l'association sont ravis de vous communiquer les dernières avancées de l'association et les informations des nos partenaires. La fédération des acteurs santé et acteurs locaux autour de projets reste une priorité pour l'association.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bel été ! ☀️

Mise en ligne du site internet de la CPTS Ile et Flûme !

L'association est ravie de vous annoncer la mise en ligne de son site internet ! Après plusieurs mois de travail entre professionnels de santé, coordinatrice et concepteur site internet, l'association est fière de partager avec vous cet espace à destination des professionnels de santé, acteurs santé et patients !

N'hésitez pas à aller naviguer sur les bords d'Ile et de Flûme 🏡👉 www.cpts-ille-et-flume.fr

Le site dispose d'un onglet **Professionnels de santé** dans lequel vous trouverez des informations pour adhérer, pour informer sur les liens et numéros utiles, agenda de l'association, annonces et enquêtes.

Un espace **Patients** communique les liens et numéros utiles sur diverses thématiques. Enfin, l'onglet **Actualités** informe sur les événements de la CPTS et des partenaires à destination de tous.

Les membres de la CPTS remercient **ldmagine** pour la conception !



Lancement de l'action Carnet de Santé de la CPTS Ille et Flûme : il est toujours possible de commander les marque-pages pour le suivi de vos jeunes patients !

La CPTS Ille et Flûme propose aux professionnels de santé de participer à l'**amélioration du suivi pluridisciplinaire des enfants de 2 à 6 ans**. Le groupe de travail *Parentalité* a mis au point une **fiche mémo à glisser dans le carnet de santé** dès 2 ans pour accompagner les parents et répertorier les différents professionnels de santé en lien avec l'enfant. Comme un marque-page, format A5 cartonné, cette fiche se déplacera d'une page à l'autre, des 2 ans jusqu'aux 6 ans de l'enfant.

Pour lancer cette action, l'association a besoin de votre appui, en tant que professionnel de santé :

- Comme **initiateur**, en demandant la réception de fiches mémo pour les mettre dans les carnets de santé de vos jeunes patients
- Comme **participant**, en complétant les fiches mémo déjà présentes dans les carnets de santé de vos jeunes patients

Une trentaine de professionnels de santé (médecins, pédiatre, pharmaciens, orthophonistes) l'ont déjà commandé !

Vous trouverez ci-dessous le document avec quelques indications.

En tant que professionnel de santé, vous pouvez envoyer un mail à **parentalite.cptsilletflume@gmail.com** afin de commander des exemplaires en format cartonné qui vous seront envoyés à votre cabinet (50 ou 100 exemplaires).

La CPTS Ille et Flûme vous remercie pour votre contribution à l'amélioration du suivi des enfants du territoire !

Mémo pour faciliter mon suivi de 2 à 6 ans

La liste de mes praticiens :

Médecin : Dentiste :

N° de téléphone : N° de téléphone :

Je vais déjà voir (pédiatre, orthophoniste, psychomotricien, CAMSP, PMI, ophtalmologue, orthoptiste, orl, psychologue ...)

.....
.....
.....

Avec eux, j'ai déjà discuté de :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Sommeil | <input type="checkbox"/> Sport |
| <input type="checkbox"/> Temps d'écrans | <input type="checkbox"/> École |
| <input type="checkbox"/> Livres et histoires | <input type="checkbox"/> Tétine, pouce, succion |
| <input type="checkbox"/> Sucre/grignotage | <input type="checkbox"/> Continence (propreté) |
| <input type="checkbox"/> Alimentation variée | <input type="checkbox"/> Langage |
| <input type="checkbox"/> Dents (brossage, caries...) | <input type="checkbox"/> |



Suggérer aux parents

Cocher les thématiques abordées avec les parents

Je dois aller voir pour un bilan :

Le jour du bilan chez le médecin, Je suis en forme !

À 2 ans
 Médecin/Pédiatre
(Dentiste)

À 3 ans
 Médecin/Pédiatre
 Orthoptiste
 Dentiste

À 3-4 ans
 Visite médicale à l'école

À 4 ans
 Médecin/Pédiatre
 Dentiste

À 5 ans
 Médecin/Pédiatre
 Dentiste

À 6 ans
 Médecin/Pédiatre
 Orthoptiste
 Dentiste



J'ai aussi besoin d'aller voir :

- Ophtalmologue
- Conseillé le
- Vu le
- ORL
- Conseillé le
- Vu le
- Orthophoniste
- Conseillé le
- Vu le
- La PMI
- Conseillé le
- Vu le
- Psychologue
- Conseillé le
- Vu le
- Psychomotricien
- Conseillé le
- Vu le
- Orthodontiste
- Conseillé le
- Vu le
-
- Conseillé le
- Vu le

Rappeler aux parents les différents rendez-vous

Conseiller aux parents de prendre rendez-vous

Pour toute question, n'hésitez pas à adresser un mail à parentalite.cptsilletflume@gmail.com



Groupes de travail : Les prochaines dates



Les groupes de travail poursuivent leurs travaux en lien avec les actions proposées dans le projet de santé de l'association. Ils sont à destination des professionnels de santé et acteurs santé du territoire.

Sport Santé/Alimentation/Bien-être - JEUNES : Mardi 10 Septembre de 19h à 21h (lieu à confirmer)

Santé mentale : Mardi 17 Septembre de 20h à 22h - Salle Flûme au 1 rue de la Flûme à La Mézière

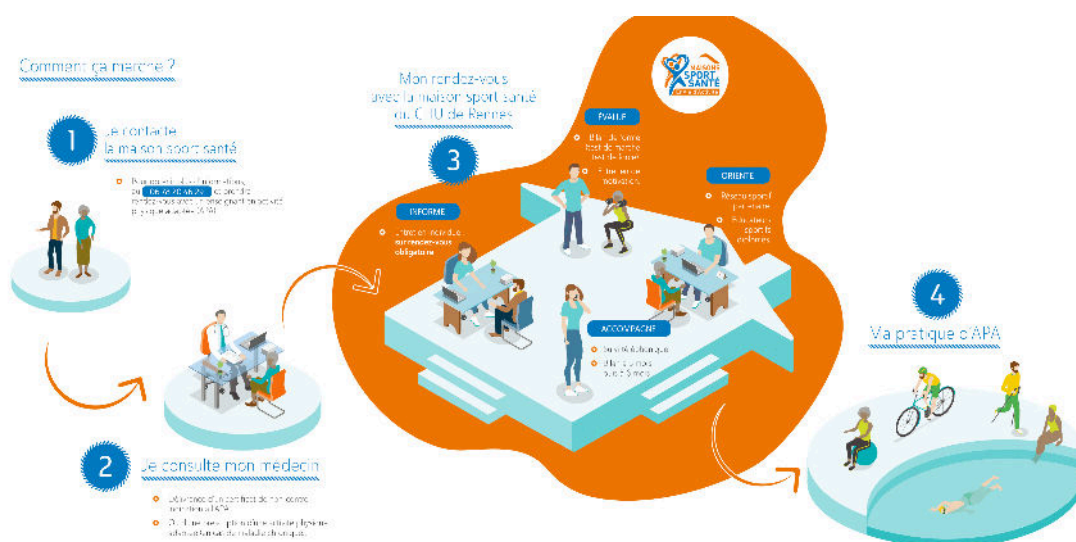
Lien ville/hôpital & Personnes âgées : Mercredi 2 Octobre de 20h à 22h (lieu à confirmer)

Soutien à la parentalité : Lundi 7 Octobre de 20h à 22h (lieu à confirmer)

Troubles neurodéveloppementaux de l'enfant : Mercredi 16 Octobre de 20h30 à 22h - Salle de réunion, association Ar'Roch - route du Gacet à Betton

Je m'inscris

Coup de projecteur partenaires : Maison Sport Santé du CHU de Rennes



Dans moins d'un mois, auront lieu les Jeux Olympiques en France ! C'est l'occasion pour la CPTS Ille et Flûme de mettre en avant les acteurs du sport santé, réels ressources pour les patients et professionnels de santé. Les Maisons Sport Santé ont pour missions de :

- De sensibiliser et promouvoir la pratique de l'activité physique adaptée (APA) auprès des professionnels de santé ;
- D'accueillir le public ;
- D'informer et de conseiller sur les bienfaits de l'activité physique et sportive et de l'APA ;
- D'orienter vers des professionnels qualifiés et diplômés ;
- D'accompagner les personnes tout au long de leur programme personnalisé

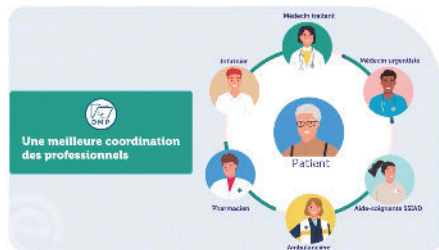
La Maison Sport Santé du CHU de Rennes accompagne les patients et professionnels de santé du territoire : **06 78 20 46 29**.

Dossier Médical Partagé (DMP) : outil numérique facilitant la transmission de documents entre professionnels de santé



Le Dossier Médical Partagé (DMP)

Carnet de santé numérique sécurisé qui améliore la coordination, la qualité et la continuité des soins pour tous



Qu'est ce que le DMP ?

Le Dossier Médical Partagé est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise les informations de santé des patients : traitements, résultats d'examen, allergies...

Il permet de partager des documents de prise en charge avec les professionnels de santé pour faciliter leur parcours de soins



C'est pour qui ?

Pour tous les professionnels de santé exerçant dans un établissement sanitaire, un établissement médico-social ou en libéral.

> Fiche mémo

Pourquoi utiliser le DMP

L'avantage du DMP est d'améliorer la coordination entre les professionnels, de fluidifier le partage de documents et de les sécuriser.

Il permet notamment de :

- connaître les antécédents médicaux de mon patient
- accéder facilement aux documents de suivi de mes patients
- partager des documents utiles aux autres professionnels du cercle de soins de manière sécurisée

Comment utiliser le DMP

Alimentation

Alimenter les documents pertinents pour la prise en charge des patients : volet de synthèse médicale, compte rendu opératoire, ordonnance, dossier de liaison d'urgence, etc.

L'alimentation du DMP doit se faire depuis le logiciel métier. Celle-ci peut être automatisée via un paramétrage.

- Son alimentation est régie par l'arrêté du 26 août 2022 qui complète l'article L.1111-15 du Code de la Santé Publique.
- Les données sont hébergées sur un serveur agréé « Hébergeur de Données de Santé ».

Consultation

Consulter les documents alimentés par les autres professionnels du cercle de soins.

L'accès en consultation est régi par une [matrice d'accès](#) qui détermine les droits d'accès à un document en fonction de sa profession.

L'accès en consultation peut se faire depuis le site [dmp.fr](#) ou bien depuis le logiciel métier (si la version le permet).

→ Pour se connecter, il est nécessaire de disposer d'une Carte Professionnelle de Santé (CPS) ou d'une e-CPS.



Les actions réalisées par les acteurs de santé dans le DMP (alimentation ou consultation) sont tracées et visibles par le patient, via des mails ou des notifications dans [Mon espace santé](#).

En savoir plus

> Contactez le référent DMP

dmp@esante-bretagne.fr
02 96 33 59 07
www.esante.bretagne.fr

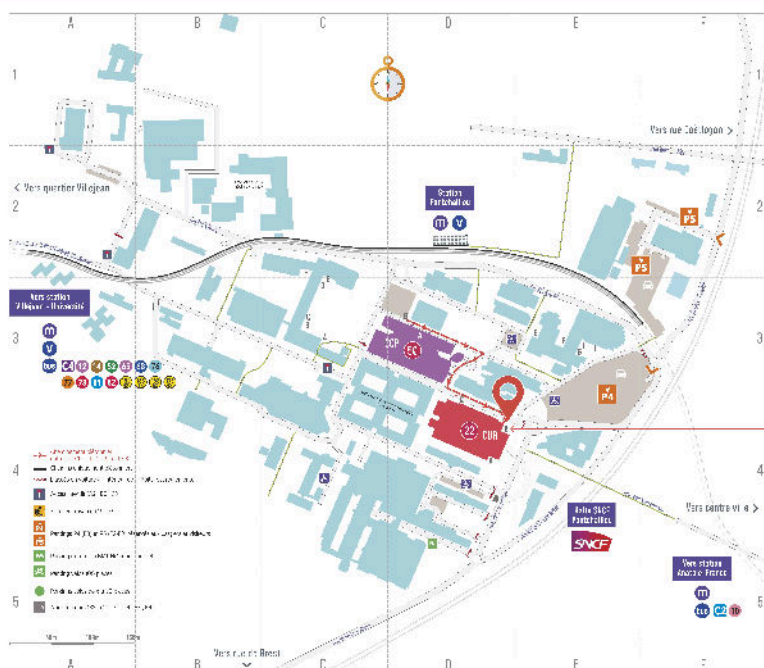


CHU Pontchaillou : à compter du 18/06, les urgences cardiologiques déménagent vers les urgences adultes

A compter du **Mardi 18 Juin à 8h30**, les patients, usagers et transporteurs sanitaires se rendant à Pontchaillou pour **une urgence cardiologique** (environ 15 patients par jour) devront se **présenter aux urgences adultes du CHU situées au Centre Urgences Réanimations - CUR** et non plus au Centre Cardio-Pneumologique – CCP voisin (cf. plan ci-joint).

Ce regroupement des urgences adultes en un point unique contribue à la lisibilité des accès et des parcours sur le site, en amont du projet de reconstruction du CHU. Ce déménagement est sans impact sur la qualité de la prise en charge des patients et l'accès aux professionnels et au plateau technique de cardiologie reste identique.

Nous vous invitons à prendre bonne note de cette information, à la relayer chaque fois que nécessaire et à rappeler à vos patients l'importance de l'appel au 15 pour bénéficier de l'orientation et de la prise en charge la plus appropriée.



Centre urgences réanimations
CUR, porte B



ACCÈS TOUTES URGENCES



3ème Grand Stade Médico-chirurgical Saint Grégoire

L'Institut Locomoteur de l'Ouest (ILO) organise sa prochaine journée médico-chirurgicale le **Samedi 21 Septembre** prochain à la **Glaz Arena** de Rennes. La journée sera axée sur les **prises en charges du sportif** avec différentes **sessions pluridisciplinaires** sur l'appareil locomoteur.

Programme & Inscription

Groupe de parole à destination des femmes victimes de violences

Le CDAS de Saint Aubin d'Aubigné met en place un groupe de parole à destination des femmes victimes de violences à partir de la rentrée scolaire 2024.

Les inscriptions se font **uniquement sur orientation des professionnels.**

La première session qui aura lieu le Vendredi 20 Septembre à 9h30 à l'espace de l'Accolade à Chevaigné.

9h30-10h

Accueil convivial

10h-12h

Groupe de parole.

Pour partager, comprendre, s'exprimer librement.

Le midi: 12h-13h30

Un temps de repas partagé. Pour décompresser et faire une petite pause sympathique et conviviale.

Lieu:

salle de l'Accolade à Chevaigné.

3eme vendredi du mois

(possibilité de se faire aider pour le transport)

Inscription auprès du CDAS de St Aubin d'Aubigné.

1 rue de l'étang. 35250 St Aubin d'Aubigné.

02-99-02-37-77

Animation groupe de parole:

Anne CADUDAL: Assistante de service social

Eric Leclerc: conseiller conjugal et familial

Thèmes abordés:

Les mécanismes de la violence.

Le cycle de la violence conjugale.

La culpabilité.

Les répercussions et la protection des enfants.

Les effets sur la parentalité.

Les histoires d'amour.

Le consentement.

Le choix du conjoint, un prince charmant?

Repérer les signes d'un conjoint violent.

Refaire sa vie.

Comment se protéger.

Penser à soi et se faire du bien.

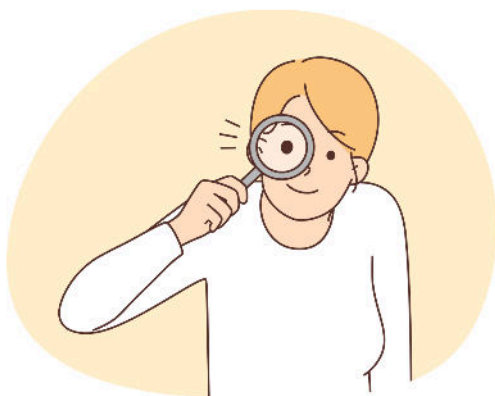


Département d'Ille-et-Vilaine
CDAS St Aubin d'Aubigné
1 rue de l'étang
35250 Saint Aubin d'Aubigné
02-99-02-37-77

N° de fax
N° de téléphone
Adresse email de contact
URL du site du département

www.ille-et-vilaine.fr

Suivez nous sur



Recherche d'un cabinet ? Participation à une enquête santé ? C'est par ici !

La CPTS Ille et Flûme a pour objectif de faciliter la transmission d'informations entre professionnels de santé mais également avec les structures partenaires, étudiants en santé. C'est pourquoi les membres ont créé un espace dédié pour partager des annonces et enquêtes sur le site internet dans l'espace Professionnels de santé. Cliquez sur le bouton pour accéder à l'espace

Annonces/Enquêtes

Adhésion CPTS Ille et Flûme : vous avez toujours la possibilité d'adhérer !

Si vous avez adhéré récemment, vous recevrez une attestation d'adhésion dans les prochains jours.

Conformément au règlement intérieur de l'association voté en Assemblée Générale, l'adhésion à la CPTS Ille et Flûme est valable pour **une année civile**. Ainsi, nous vous invitons à renouveler votre adhésion pour l'année 2024 ! Vous devez vous acquitter d'une

cotisation de 20€ (sauf pour le collège 4 regroupant les représentants d'usagers). Vous pouvez effectuer :

- un virement directement à l'association si vous disposez du RIB (merci de préciser votre nom dans le libellé)
- un virement via le site certifié Hello Asso en [cliquant ici](#)

Nous vous transmettrons une attestation d'adhésion.

Adhérer à la CPTS Ile et Flûme, c'est :

- Recevoir les actualités, événements de la CPTS et des structures partenaires
- Avoir accès à Plexus Santé
- Être indemnisé lors des participations aux groupes de travail selon votre statut

En cliquant sur le bouton ci-dessous, vous accederez à la page Adhésion de la CPTS et pourrez connaissance des statuts, règlement intérieur et télécharger le bulletin d'adhésion.

Bulletin Adhésion & Statuts

**Vous souhaitez transmettre une information via la CPTS ?
N'hésitez pas à envoyer un mail à cptsilletflume@gmail.com**

CPTS Ile et Flûme
8 Rue Marin Marie
35760 MONTGERMONT
cptsilletflume@gmail.com

[Se désinscrire](#)

La CPTS Ile et Flûme est sur
Linkedin !

